**Le français de Belgique et les « belgicismes »**

La Belgique compte trois langues officielles: le néerlandais, le français et l'allemand, et quelques dialectes y survivant tant bien que mal. Presque 60 pour cent de la population belge parle le néerlandais comme première langue, 40 pour cent sont francophones et il existe une petite région de l’est (qui représente moins de 2 pour cent de la population) située le long de la frontière allemande où l’on parle l’allemand.

Officiellement, la Belgique se divise en régions linguistiques, le néerlandais étant la langue officielle de cinq provinces du nord et du nord-est (Anvers, la Flandre-Orientale, Brabant flamand, Limbourg et la Flandre-Occidentale). Le français est la langue officielle de cinq provinces wallonnes du sud (Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur et Brabant wallon). La ville de Bruxelles ainsi que ses environs est officiellement désignée comme une région bilingue, même si certaines villes revendiquent parfois une langue plus qu’une autre, selon les désirs de certains élus locaux. Même la petite population allemande est reconnue dans la législation belge comme une région linguistique différente.



On confond souvent les parlers wallons et les français régionaux de Belgique alors qu’ils représentent une réalité linguistique complètement différente. Il convient de distinguer les trois notions suivantes : le wallon, le français régional et le français commun.

**Le wallon**

Les parlers wallons (le "wallon" pour simplifier) font partie des "Langues d’Oïl" et se situent donc sur le même plan que le francien dont est issu le français actuel ou que le picard, parlé du nord de Paris jusqu’au sud de Bruxelles, le normand, le breton gallo, etc.

Le wallon est ainsi un cousin du français mais n’en est nullement l’héritier. D’une part, comme le français, c’est une langue romane qui a suivi sa propre évolution à partir du latin introduit dans la partie septentrionale de la France actuelle et dans la partie francophone actuelle de la Belgique. D’autre part, le wallon a hérité de certaines caractéristiques germaniques. On y trouve par exemple plus souvent qu'en français de France l'antéposition de l'adjectif : un «fort homme» pour un «homme fort», Neufchâteau plutôt que Châteauneuf... De la même manière, le wallon a influencé le français de Belgique par son utilisation assez courante de la proposition infinitive: «pour moi aller au marché» signifie «pour que j'aille au marché».

**Les français régionaux**

Par contre, les français régionaux de Belgique sont tout simplement des variétés régionales du français "commun" tel qu’il est pratiqué en France, et qui se sont forgées au contact des parlers wallons mais aussi du flamand en Belgique. À la différence du wallon, qu’un francophone ne peut absolument pas comprendre directement, ils restent globalement compréhensibles à tout locuteur de français.

Bien entendu, le caractère régional de ces parlers français de Belgique est plus ou moins prononcé. C’est souvent, actuellement, une question de générations. Les vieilles générations qui n’usent du français que lorsque les circonstances l’exigent (et s’expriment en wallon tout le reste du temps) parlent des variétés beaucoup plus "dialectales" pleines de "régionalismes" aussi bien sur le plan de la prononciation que du lexique ou de la syntaxe. Il est parfois difficile de les comprendre. Le sommet a été atteint à Bruxelles qui représente une zone de contact privilégiée et qui a donné naissance à un idiome mixte, sorte de créole franco-flamand appelé "marollien", du nom du quartier populaire de Marolles, et parfaitement incompréhensible aux francophones.

**Le "français commun"**

En théorie, le français dit "commun" de Belgique est ni plus ni moins du français standard tel qu’il est parlé en France. En pratique cependant, un locuteur belge francophone manie souvent deux registres de langue : un niveau où la prononciation est plus surveillée (très proche ou identique au français standard) et un niveau où elle est beaucoup plus relâchée et où l’influence des français régionaux de Belgique est encore sensible.

C’est à ce niveau d’un français "commun" de Belgique, et seulement à ce niveau, qu’on peut parler de "belgicismes". On entend donc par "belgicismes" (en se limitant au domaine lexical) toute expression en usage dans le français "commun" de Belgique et qui n’appartient pas au français de France. C’est par ces "belgicismes" lexicaux qu’on peut normalement reconnaître un locuteur belge de langue maternelle française, bien mieux qu’au travers du soi-disant "accent belge" qui est une notion très subjective (et variable parfois chez un même locuteur).

Il existe certains traits de prononciation qui constituent des caractéristiques communes des différents français régionaux de Belgique et que l’on retrouve de façon variable dans le français "commun" de Belgique (influencé par ces derniers). Ce sont des règles différentes de la durée vocalique, ou bien encore l’absence de la semi-consonne [Ч], remplacée par la semi-voyelle [w]. La conjonction "puis" est ainsi prononcée [pwi], etc...

**Origine des belgicismes**

Globalement, on peut regrouper les belgicismes dans deux grandes catégories selon qu’ils tirent leur origine d’une évolution lexicale "interne" (par des procédés identiques à ceux qui commandent la production du lexique du français de France) ou d’apports "externes", (phénomène général de l’emprunt) en provenance soit de variétés régionales du français de Belgique, du flamand (certains parlent alors de "flandricismes") ou encore du wallon ("wallonismes").

Les emprunts au flamand sont facilement reconnaissables lorsqu’ils conservent leur forme d’origine, soit intégralement, soit partiellement avec de légères déformations orthographiques.

Certaines expressions utilisées en Belgique sont des survivances d'expression françaises désuètes, la métropole évoluant souvent plus rapidement que la périphérie. Ainsi, septante et nonante sont aussi utilisées en Suisse ; déjeuner au matin, dîner à midi et souper au soir sont encore utilisés en famille dans certaines régions françaises.

Sources: <http://www.ambafrance-be.org/Le-francais-de-Belgique-et-les> ; <http://www.jchr.be/langage/belgicismes.htm> ; <http://www.justlanded.com/francais/Belgique/Guide-Belgique/Langue/Langue>; https://encrypted-tbn3.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcTsGiPu11BsBdeKkSjLl3GUp7SNin5RohqS4l9WBqPY3Z8zcl4b6Q